



THOMSEN Benoît

Rue du Collège 3
1860 Aigle
+41 79 856 31 00

Municipalité
Commune d'Aigle
1860 Aigle

Aigle, le 10 avril 2025

Maintien d'opposition mise à l'enquête commune d'Aigle

Monsieur le Syndic,
Madame la Municipale,
Messieurs les Municipaux,

Par ces lignes, je vous fais parvenir mes remarques suite à la séance de conciliation du 27 mars 2025, soit :

- PV, page 7 :
 - Il est indiqué que nous avons quatre abonnements au parking Chevron or, nous en avons cinq.
 - J'ai rappelé lors de cette séance, point manquant sur le PV, qu'un fond doit exister au niveau communal. Ce fond a été alimenté par les propriétaires qui ont créé de nouveaux appartements sans avoir la possibilité de pouvoir créer de nouvelles places de parc sur leur parcelle.
 - Il a, également, été omis qu'il semblerait qu'une liste d'attente de plus de 30 personnes est existante pour le parking Chevron.
 - J'ai aussi souligné que nous avons un locataire qui a des réunions régulières où il y a plus de 9 personnes. Ces personnes sont en difficulté pour trouver une place de parc.

Je suis étonné qu'à ce jour, plusieurs questions sont restées sans réponse, à savoir :

- Enlèvement des places de parc le long de la rue Colomb ?
Oui, elles seront enlevées / Non, elles seront conservées
- Manque d'éclairage dans la rue Colomb ?
Oui, ça sera corrigé / Non, ça va rester comme ça
- Les places de parc dessinées sur la parcelle N° 3324 ?
Elles seront privées / Elles seront publiques

Par ailleurs, je vous informe maintenir mon opposition à cette mise à l'enquête.

De plus, nous sommes stupéfaits qu'aucune réponse n'a été donnée suite à nos différents courriels suite aux difficultés rencontrées pour se parquer.

En vous remerciant par avance de l'attention porté à la présente et dans l'attente de vos prochaines nouvelles, je vous adresse, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, mes meilleures salutations.

Benoît Thomsen

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Thomsen', with a long horizontal stroke extending to the right.

03 AVR. 2025



La Municipalité d'Aigle
Place du Marché 1
Case postale
1860 Aigle
Tél. +41 (0)24 468 41 11
administration@aigle.ch
www.aigle.ch

Service de l'Urbanisme, de la durabilité et de l'économie
N/réf. MM

Recommandé
Monsieur
Luc Loewensberg
P.a Ger-home SA, Pl. du Marché 6
1860 Aigle

Aigle, le 31 mars 2025

Enquête publique 2025-14 / Réaménagement des secteurs : Place du Marché – Av. du Chamossaire – Av du Chevron – Rue Plantour – Rue Colomb – Av. des Ormonts

Monsieur,

Vous trouverez, en annexe, le procès-verbal de la séance de conciliation qui s'est déroulée le 27 mars 2025 concernant l'objet mentionné en titre.

Nous vous remercions de nous confirmer que ce procès-verbal résume fidèlement nos échanges ou alors, de nous faire part de vos remarques d'ici le jeudi 10 avril prochain.

Dans ce même délai, nous vous saurions gré de nous faire savoir si vous entendez maintenir ou retirer votre opposition.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

G. Devaud



La Secrétaire municipale

A. Décaillet

Monsieur le Syndic,
Merci de prendre note que je maintiens mon opposition
conformément à ma lettre du 4 mars 2025.
Meilleures salutations

Luc Loewensberg
A. Mummert

Annexe : ment.

Aigle, le 7 avril 2025

Concerne: l'enquête publique 2025 - 14 : réaménagement place Marché ...

Monsieur le Syndic,

Recevez d'abord mes remerciements pour votre courrier du 31 mars.

Permettez-moi ensuite de vous signaler deux éléments qui me paraissent incohérents :

- a) la date de retour de la position des opposants est fixée au 8 avril dans le P.-V. de la séance de conciliation, et au dix avril dans votre lettre du 31 mars.
- b) En page 2 du P.-V., vous nous indiquez 19 oppositions de nature similaire : or, 18 personnes seulement ont été convoqués. $18 + 1$ (N. Pilloud de l'ATE) = 19 oppositions au total.
En outre, lors du Conseil du 3 avril courant, vous avez mentionné 21 oppositions. Je désire donc savoir qui sont les 2 opposants fautifs !

Cela étant, je souhaite introduire quelques corrections dans le PV :

- p. 3, l. 5 : "... décision, on en tire toutes les conséquences, quitte à ...",
- l. 6-7 : " que je me pose est : la Mun. a-t-elle conclu..."
- l. 10 : " cautionné et moins d'encouragement sur la place du Marché".

- 1.13 : " ... coûteux et inutile , soit ~ 250.000 francs .
- 1.14 : " ... paysagiste et un exemple criant de mauvaise gestion des deniers publics " .

p. 6 du P-V : 1.1. : le nombre de places de stationnement prévues dans le projet est identique au nombre existant en 2021. Or, il y a une ...

1.3 : Quant aux fosses de Stockholm, elles coûtent très cher (travaux préparatoires , contrôles , fosses , biochar et eutricheu), comme toute technologie nouvelle d'ailleurs .

1.5 . des chiffres précis sont nécessaires .

Je vous remercie par avance de tenir compte de mes remarques .
A la lecture du P.-V, je n'ai pas vraiment reconnu mes propos .

Considérant que le projet "Crapaud fou" bis bafoue la volonté populaire exprimée le 7 avril 2024 , ce qui n'est pas admissible en démocratie, et que la fontaine sèche est emblématique d'une mauvaise gestion des deniers publics , je me vois contrainte de maintenir mon opposition . Et cela ne m'amuse pas, croyez - le bien .

Veuillez croire , Monsieur le Syndic , à l'assurance de ma considération .

Anne Croset

Anny Hertig
Rue du Molage 9
1860 Aigle

Commune d'Aigle
Bureau technique
Place du Marché 1 - CP 500
1860 Aigle

REÇU LE 09 AVR. 2025

Municipalité d'Aigle
M. le Syndic Gregory Devaud
Place du Marché 1
1860 Aigle

Aigle, le 8 avril 2025

Séance de conciliation du 27 mars 2025

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux

J'accuse bonne réception du procès-verbal de la séance de conciliation du 27 mars dernier et vous en remercie. Toutefois, je ne devine pas la méthode utilisée pour le rédiger, il semble manquer des parties de phrases, mes interventions apparaissent comme peu compréhensibles, aussi vous prie-je d'y joindre les clarifications suivantes :

p.5 : - Lors des activités référendaires, je n'ai jamais mentionné la Place de la Gare, mais de très nombreuses personnes l'ont mentionnée spontanément pour exprimer leur total mécontentement.

- De très nombreuses personnes m'ont dit spontanément qu'elles ne montaient plus en ville, et ce depuis des années, car on n'y trouvait pas de place de stationnement.

- De très nombreuses personnes sont choquées par le manque de respect du domaine public, du bien public, du denier public. C'est ce respect qu'elles demandent.

J'ai ensuite évoqué la fermeture à la circulation des rues Farel et du Bourg, en 1986. Les artisans-commerçants qui remplissaient ces rues sont allés jusqu'à l'extrême de leur possible pour éviter cette aberration et garder leur activité (j'en détiens le dossier). Ils ont été écrasés. Le résultat a été un déferlement de délinquance durant toutes les années nonante. Le Centre-Ville ne s'en est jamais remis. Or vers 2020 vous fermez la Place du Marché, au mépris total des besoins les plus élémentaires des usagers et des commerces survivants, sans le moindre retour sur les décisions politiques pernicieuses antérieures, ni sur les facteurs qui ont désertifié le Centre-ville et dont, je vous l'ai dit, vous n'êtes ni coupable ni responsable. Par contre, vous êtes responsable d'une analyse rationnelle de l'état réel du Centre-Ville et de l'écoute des résultats d'une votation populaire avant de lui plaquer des projets exorbitants.

J'ai cité l'exemple de Villeneuve a contrario : piétons et véhicules y circulent librement partout, on peut y stationner. Or Villeneuve n'est pas un chef-lieu, ce que fut notre ville.

p. 8 : Le rapport de Mme Marcuard n'est pas « problématique » ; il révèle des problèmes qui n'apparaissaient pas dans les documents de la commission ad hoc du préavis Place du Marché, à savoir la nécessité d'étancher tous les sous-sols des bâtiments environnants, et la nécessité que presque toutes les fosses prévues doivent être recalibrées, recalculées et testées séparément avant leur mise en service.

Si j'ai rappelé ces fondamentaux, c'est qu'aucun objet de conciliation n'a été présenté aux opposants, ce qui était le but même de la séance et eût dû en être la substance, aussi je maintiens mon opposition.

Je vous prie, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, de recevoir l'expression de mes salutations respectueuses.

HELEN HELMS

Exp. M^{me} Lillian Porta, c. des Dominicains 20, Rigle

Rigle, le 7 avril 2025

À la Municipalité
de Rigle

Concerne: enquête publique 2025-24,
Plan du marché.

Monsieur le Syndic,

En réponse à votre lettre du 31.03.25,
je vous informe que je maintiens mon
opposition.

La séance du 27.03.25 m'a beaucoup
intéressée, c'était, paraît-il, une séance
de conciliation, mais comme d'autres
opposants, j'ai constaté que c'était
plutôt une séance de discussions.

D'autre part, j'ai regretté qu'il n'y
ait eu un grand plan, qui nous
aurait permis d'en mieux discerner.

Je vous prie, Monsieur le Syndic,
mes salutations distinguées

L. Porta

M^{me} Lillian Porta

Marcel Jacques BACCA

Chemin des Pommiers 12
1860 Aigle

Commune d'Aigle
Répondu le

1. GD	PO	LE	ET	VO
	CH	SCC	FD	FEJ
2. MA	11 AVR. 2025			
	CC	P	W	
3. JLD	4. SMO	5. FO	1	2
			3	4

Recommandée

Municipalité d'Aigle
Place du Marché 1
1860 Aigle

Aigle, le 8 avril 2025

Concerne : Opposition à la mise à l'enquête publique du projet de réaménagement des secteurs : Place du Marché, Avenue Chevron, Rue Plantour, Rue Colomb, Avenue des Ormonts, du 08.02.2025 au 09.03.2025.

Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

En réponse à votre envoi du 31 mars dernier concernant l'objet susmentionné, je vous confirme par la présente **que je maintiens mon opposition à ce projet.**

Le procès-verbal est assez approximatif, mais je ne désire pas demander des corrections.

En outre je constate que la Municipalité n'a proposé aucune concession, malgré notre mise en évidence des problèmes évoqués en séance. La ville devrait donc continuer à mourir lentement si l'on persiste dans le sens de ce projet contesté par la majorité de la population.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale et Messieurs les Municipaux, mes salutations distinguées.



Madame Dominique PORTA

Aigle, le 10 mars 2025

Concerne: enquête publique 2025-14
réaménagement de la place du Marché
av. du Chamossaire - av. du Chevron -
Rue Plantour - Rue Colomb - Av.
des Osmonts.

Monsieur le Syndic,
En réponse à votre lettre du 31 mars
2025 je maintiens mon opposition.
Je vous remercie de nous avoir éclairer
un peu sur ce projet, qui, me semble
largement disproportionné dans ses
dépenses et bien loin des buts de
redonner vie au centre d'Aigle en
soutenant en premier lieu les
commerces de qualité qui tiennent
encore à nous proposer de bons
produits en nous en facilitant

l'accès ; jeunes, moins jeunes
à mobilité réduite, personnes très
occupées, ~~peut-être~~ peut-être mais
appréhendant la convivialité, la
nouveau, les conseils avisés et le
projetivisme nous avons besoin
de citadins simplement ce qui
n'exclut pas de le faire dans
des lieux agréables.

Dans l'esprit Technicien le syndicat
que nous essayons d'être pour garantir une
meilleure diversité harmonieuse de notre
ville, je vous prie de bien vouloir
accepter mes respectueuses salutations

Dominique Port

Thomsen Dominique
Rue du Collège 3
1860 Aigle
+41 24 466 42 13

Municipalité
Commune d'Aigle
1860 Aigle

Aigle, le 10 avril 2025

Maintien d'opposition mise à l'enquête commune d'Aigle

Monsieur le Syndic,
Madame la Municipale,
Messieurs les Municipaux,

Par ces lignes, je vous informe maintenir mon opposition à cette mise à l'enquête publique.

De plus, je suis étonné qu'à ce jour, plusieurs questions sont restées sans réponse, à savoir :

- Enlèvement des places de parc le long de la rue Colomb ?
Oui, elles seront enlevées / Non, elles seront conservées
- Manque d'éclairage dans la rue Colomb ?
Oui, ça sera corrigé / Non, ça va rester comme ça
- Les places de parc dessinées sur la parcelle N° 3324 ?
Elles seront privées / Elles seront publiques

En vous remerciant par avance de l'attention porté à la présente et dans l'attente de vos prochaines nouvelles, je vous adresse, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, mes meilleures salutations.

Dominique Thomsen

